

[Anecdote]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dépeignant comme une infortunée, abandonnée de son mari, malheureuse et sans ressources après avoir été si belle.

Benigna écoutait, tête baissée et en silence ces propos auxquels elle n'opposait que patience et résignation.

Plus d'une dizaine d'années s'écoulèrent de la sorte. La cousine mourut et Benigna se trouva doublement malheureuse et délaissée.

C'était au gros de l'hiver. La neige crépitait sous les pieds des passants qui se rendaient à la maison communale du village. Le groupe qui marchait en rue allait grossissant de plus en plus et on entendait échanger les propos suivants :

— « Voilà une belle farce. »
 — « C'est possible, mais elle n'est point de mon goût. »
 — « Miser publiquement une pauvre femme aveugle et adandonnée. »

— « C'est un fardeau pour la commune. »
 — « Et nous avons déjà bien assez à porter. »

Et ainsi de suite.

Le village était des plus pauvres ; il n'avait que peu de terres cultivables, et ce peu était, en très grande partie, la propriété de trois richards. La plus grande partie des habitants se composait de tailleurs de pierre, de charbonniers et de forgerons. Depuis la vallée on entendait le bruit des marteaux, et une large colonne de fumée s'élevait vers le ciel à travers les montagnes couvertes de neige.

Un homme vêtu avec la dernière négligence, et suivi d'une femme à la voix glapissante se joignit au groupe en question. Il venait d'une cabane située sur le penchant de la montagne, non loin de la grande route.

« Korbhans (Jean le vannier) » lui demanda-t-on, « veux-tu recueillir Benigna chez toi ? »

« Je le voudrais bien, mais ma femme ne le veut pas. »

Comme il achevait ces mots, une fille de sept ans environ, et qui l'avait suivi en courant lui cria ; « Cousin, la cousine mettra le feu à la maison si vous lui amenez Benigna. »

« Maintenant, c'est précisément ce que tu dois faire, » lui dirent les hommes du groupe, « tu dois montrer que tu es le maître. »

Korbhans, un peu intimidé, marcha avec les autres.

Ils arrivèrent à la maison communale. Il s'y trouvait déjà un grand nombre d'hommes qui fumaient devant la porte en attendant la mise. Enfin arriva l'huissier qui invita les assistants à monter dans la salle du conseil communal. La municipalité siégeait autour d'une table. Non loin de là, dans un coin, on voyait une femme entortillée de toutes sortes d'étoffes en lambeaux, appuyant son menton sur ses deux mains supportées, à leur tour, par la crosse d'un béquille.

« Eh bien dit le syndic, commençons les opérations. Voilà Benigna ! La commune est pauvre, et celui qui, avec la pension que la commune propose de payer, ne pourra pas faire pour le mieux, cherchera de mériter la bénédiction de Dieu, en ayant soin d'une pauvre veuve abandonnée. » Ici la femme en haillons tressaillit. « Il aurait été bon, ajouta le syndic que les assistants eussent amené leur femme avec eux, car tout dépend de la manière dont la ménagère traitera cette pauvre aveugle. »

On indiqua ensuite la somme que la commune se proposait de payer ; mais lorsqu'on demanda s'il y avait parmi les assistants, quelqu'un qui voulût se charger de Benigna à meilleur marché, personne ne souffla mot, attendu que ceux qui étaient venus pour la mise préféraient la somme la plus élevée.

« Je m'en chargerai pour la somme proposée, » cria Korbhans.

— « Moi aussi ! moi aussi ! » cria-t-on de tous côtés.

— « Qui a parlé le premier ? » demanda Benigna à une jeune personne qui se trouvait auprès d'elle et qui était la fille du régent.

— « C'est Korbhans ! » répondit la jeune fille. Dieu veuille que vous n'entriez pas chez lui, sa femme est plus méchante qu'un dragon de feu ! La béquille tomba des mains de Benigna. La jeune fille la ramassa et la lui rendit. Alors les offres

se croisèrent vivement et si vite, que la jeune fille ne put plus dire chaque fois qui avait misé !

Enfin il ne resta plus qu'une voix dans le jeu et l'huissier cria : « Pour la première... pour la seconde... » puis après une longue pause il prononça : « pour la troisième ! » et frappa avec un petit marteau sur la table.

« Chez qui vais-je ? » demanda Benigna.

— « Chez Korbhans ! » lui répondit-on.

— « Viens ici Hans ! » dit Benigna, donne-moi la main, j'ai bien connu ta mère, de même que celle de ta femme !

Les municipaux furent très étonnés que Benigna se fut tout d'un coup, mise à parler. Un gros bonnet de la municipalité, crut devoir se faire entendre et fit une allocution à la pauvre aveugle :

« Oui, Benigna, seulement ne viens point nous rompre la tête avec tes plaintes ! Maintenant te voilà réduite, montre de la patience ; la commune fait pour toi, plus qu'elle ne peut. Enfin, ajouta-t-il par forme de conclusion, sois reconnaissante ! » Cela dit, il se retourna, d'un air triomphant, vers ses collègues, pour lire sur leurs visages toute l'admiration qu'un homme qui parle si bien devait leur inspirer.

« Maintenant suivez-moi, » dit Hans, « Où avez-vous votre lit ? » — « Chez le régent, » répondit Benigna, « j'ai aussi une petite armoire. »

La fille du régent accompagna encore la vieille, un bout de chemin, mais lorsqu'elle arriva au penchant de la montagne, où les enfants patinaient et se lugeaient, Benigna ne put se tenir sur la glace vive.

« Prenez-moi par le cou, dit Hans en se baissant, « je vous porterai à califourchon sur la montagne. » Et chargé de Benigna, il s'avança sur la pente. En voyant ce risible spectacle, les enfants se mirent à huer, mais la fille du régent leur observa qu'il n'y avait pas là de quoi rire, et l'on cria : « Voilà qui est brave de la part de Jean le vannier. »

Chemin faisant, celui-ci dit à Benigna : « Ma femme aime à quereller, mais n'y faites pas attention, elle cesse d'elle-même. Dites-moi seulement ce que vous avez, et j'en aurai soin jusqu'à la fin de nos jours. » Korbhans partageait avec beaucoup d'autres gens du village l'idée que Benigna avait quelque part un trésor caché ; ce n'était point par pure bonté qu'il se montrait si bienveillant pour Benigna, il espérait gagner sa confiance et se faire donner le magot. — « Oui, oui ! » répondit la vieille à califourchon sur son dos, « je vous récompenserai en bien, pour toutes vos bontés. » Hans sourit en lui-même, à l'ouïe de ces douces paroles, qui lui semblaient signifier évidemment que Benigna avait un trésor. Il porta Benigna dans la chambre où la famille se tenait d'habitude ; il ne s'y trouvait personne qu'un enfant qui cria en grognant : « Pfoui ! maintenant nous aurons par dessus le marché la vieille sorcière. » Hans assit Benigna sur le banc, la béquille lui échappa des mains, l'enfant la saisit à la hâte, en criant : « Je vais la mettre au feu ! et alors vilaine sorcière, tu ne pourras pas bouger de ta place pour venir me faire du mal. »

(La suite au prochain numéro.)

Le billet suivant nous tombe par hasard sous la main. C'est une demande d'exemption, pour cause de maladie, adressée à son commandant par un militaire des environs de Chexbres :

Monsieur.

Je vous expédie ici joint une déclaration dont j'ai mal à un genou qu'il m'est impossible de me rencontré à Lausanne le 3 courant comme l'on est comandé.

Recevez mes Sivilitéé.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.